LA VILLE DE FOS-SUR-MER RECRUTE SON DIRECTEUR/DIRECTRICE D’UN MULTI ACCUEIL FAMILIAL (F/H)

Catégorie A – Filière Médico-Sociale

Osez Fos-sur-Mer, rejoignez la capitale économique de la Région Sud Provence Alpes Côte d’Azur.

Engagée dans une dynamique économique et dans un process de décarbonation et de transition énergétique, plusieurs projets d’implantations représentant plus de 11 milliards d’€ d’investissement et la création de 10 000 emplois à l’horizon 2030, renforcent la position de poumon économique de la ville de Fos-sur-Mer

Mettez vos atouts et compétences au service de cette dynamique économique !

Modalités contractuelles

Par voie statutaire pour tout fonctionnaire ou lauréat du diplôme

Le poste est également ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (art. L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique). Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d’un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient.

Le contexte et vos missions

Rattaché(e) à la direction de la petite enfance, le directeur du multi accueil familial assure l’encadrement de la structure (agrément de 90 places) et garantit un accueil de qualité aux enfants et leur famille.

Le directeur du multi accueil familial assure la protection et la promotion de la santé, du développement et de l’éducation de l’enfant. Il garantit la gestion administrative et l’encadrement de la structure, il assure la suppléance sanitaire d’un(e) puériculteur.rice ou d’un(e) infirmier.ère.

Les principales missions sont les suivantes :

- Participer à l’élaboration, au suivi et à l’exécution du budget

- Gérer les contrats d’accueil, plannings et pointages des présences en lien avec la facturation

- Transmettre les éléments de paie des assistances maternelles à la DRH

- Gérer les plannings et congés de l’ensemble des agents de la structure

- Suivre et participer aux projets de la direction

- Travailler en étroite collaboration avec l’adjointe de direction

- Mettre en application les directives du directeur de la petite enfance

- Organiser avec les parents et l’équipe l’accueil individuel de l’enfant et programmer des réunions avec les parents

- Mettre en œuvre une prévention médico-sociale en liaison avec les autres structures et les professionnels de la santé

- Développer les moyens de prévention, d’éducation et de promotion de la santé de l’enfant

- Dépister les signes d’appel, de mal-être physique ou psychique de l’enfant et alerter les services compétents

- Organiser et planifier la surveillance médicale des enfants

- Faire respecter l’application des règles d’hygiène et de sécurité

- Définir les besoins en matériels et en équipements

- Initier, développer et piloter le projet pédagogique en cohérence avec le projet d’établissement de la structure et en concertation avec l’équipe

- Suivre les agréments des assistantes maternelles

- Effectuer des visites à domicile pour le suivi des enfants et des assistantes maternelles

Les missions spécifiques aux puériculteurs.rices :

-Prodiguer des soins paramédicaux aux enfants

- Appliquer la procédure d’urgence mise en place dans le service et participer à l’élaboration des protocoles de soins en concertation avec le RSAI

- Participer au contrôle et au suivi des vaccinations en lien avec le RSAI

Les missions spécifiques aux éducateurs.rices de jeunes enfants :

- Animer des activités éducatives adaptées à l’âge et aux besoins de l’enfant

- S’assurer que les soins paramédicaux soient prodigués aux enfants et s’assurer de la bonne application des procédures d’urgence et protocoles de soins élaborés par le RSAI

- S’assurer du contrôle et du suivi des vaccinations en lien avec le RSAI

-Prodiguer des soins paramédicaux aux enfants en l’absence du RSAI dans le respect de procédures d’urgence et protocoles de soins élaborés par ce dernier

Vous partagez nos valeurs : respect et équité, engagement et créativité, esprit d’équipe et reconnaissance de la diversité, esprit d’entreprendre et dynamique.

Votre profil

Vous êtes titulaire du diplôme d’Etat de puériculteur.rice ou d’éducateur.rice de jeunes enfants.

Disponible, ponctuel(le), rigoureux(se), vous savez dynamiser et motiver les équipes, vous êtes à l’écoute afin de répondre aux besoins de tous : l’équipe, l’enfant et les parents.

Vous avez le sens de l’initiative, du service public et vous savez travailler en transversalité.

Votre temps et votre lieu de travail

Poste à temps complet,

Poste basé à Fos-sur-Mer, Direction de la Petite Enfance – Place des Producteurs

Votre rémunération

Vous êtes fonctionnaire :

 Rémunération Statutaire

 Régime indemnitaire lié aux fonctions

 Prime Hiver + Prime été (577 € +375 €)

Vous n’êtes pas fonctionnaire :

 Régime indemnitaire lié aux fonctions

 Prime Hiver + Prime été (656 € + 412€)

Vos modalités de travail et vos avantages

Des conditions de travail assurant un équilibre entre vie personnelle et professionnelle :

25 jours de congés payés par an et 18 ou 23 JRTT selon un temps de travail hebdomadaire de 38 heures ou 39 heures.

Compte Epargne Temps.

Formation continue tout au long de votre carrière professionnelle

Participation sous conditions aux frais de transports domicile/travail (abonnement de transports en commun)

Ticket restaurant (sous forme de carte) : valeur 9,85 €/ticket soit un montant global de 167,45€

Adhésion mutuelle prévoyance à 1.15 % du traitement de base avec participation employeur de 10 euros par mois

Participation employeur mutuelle santé labellisée 25 euros par mois

Loisirs, voyages à tarifs avantageux, possibilité d’adhésion au programme des chèques vacances par le biais d’une association du personnel (AEVF).

Intéressé(e), vous voulez en savoir plus ?

N’hésitez pas à contacter Madame Fabienne ANGELETTI, Directrice MAF l’Ilot Câlins au 04 42 47 77 61 et/ou Monsieur Pierre FEYDIE, Directeur de la petite enfance au 04 42 47 77 01

Cette offre vous séduit et vous voulez relever le défi ?

Postulez sur www.fossurmer.fr ou par mail à l’adresse suivante : recrutement.petiteenfance@mairie-fos-sur-mer.fr avant le 10 août 2024

Plus d’informations sur la Ville de Fos-sur-Mer :

Fos-sur-Mer, située à 49 kilomètres de Marseille, 40 kilomètres d’Arles, sur le littoral méditerranéen, compte un peu plus de 15 685 habitants (chiffre 2020) et s’étend sur une superficie totale de plus de 9 230 hectares.

Par la diversité de ses paysages, Fos-sur-Mer est un territoire unique. Fos sur Mer, c’est d’abord un complexe industrialo-portuaire d’envergure qui abrite le 1er port commercial de France et 3e de la Méditerranée. Aujourd’hui, bassin industriel majeur de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Région Sud PACA, le territoire du golfe de Fos est destiné à devenir un modèle de l’industrie décarbonée française.

C’est aussi des espaces naturels remarquables, trois étangs (Lavalduc, l’Engrenier et l’Estomac) accueillant une faune variée, endémique des zones humides ainsi que trois kilomètres de plages de sable.

Fos-sur-Mer, en développant un panel de services publics de qualité ainsi que de nombreux équipements culturels et sportifs, offre aujourd’hui un cadre de vie idéal favorisant l’épanouissement et le bien-vivre ensemble.